



Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
 Le 2 février 2017, à vingt heures trente, le Conseil Municipal,
 légalement convoqué le xx janvier 2017, s'est réuni à l'Hôtel de Ville,
 Sous la présidence de Madame le Maire

REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE D'AVON (Seine-et-Marne)

Date d'affichage convocation : xx janvier 2017
 Date d'affichage délibération : xx février 2017

PRESENTS (27) : Marie-Charlotte NOUHAUD, François ROY, Béatrice RUCHETON, Yann de CARLAN, Françoise BOURDREUX-TOMASCHKE, Etienne BATAILLE, Amina BACAR, Raphaël NASUTI, Muriel CORMORANT, Geneviève ARNAUD, Nadina SCRIBA, Michel DANNEQUIN, Pascale TORRENTS-BELTRAN, Olivier PLANCKE, Sylvie CHANTELAUZE, Marie DELABROUILLE, Fabien BUREAU, Jack-Alexandre BARON, Anne-Sophie GUERIN, Jérôme BERTIN, Guillaume GOY, Lucie PAMART, Emilie FERDY, Louise TISSERAND, Claude DEZERT, Béatrice D'ORNANO, Marc LEMEREZ.

REPRÉSENTÉS (5) :

Olivier MAGRO par Marie-Charlotte NOUHAUD, Pascal LUSSEAU par Raphaël NASUTI, Céline SURIER par Amina BACAR, Jean-Pierre LE POULAIN par Claude DEZERT, Dimitri BANDINI par Guillaume GOY

ABSENT (1) :

Francis ROUTIER

CM17-006 TARIFS DE LOCATION DE SALLES

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment en son article L.2121-29,
 CONSIDERANT le souhait d'appliquer une légère augmentation des tarifs pour s'aligner sur les tarifs que pratiquent les villes alentours
 CONSIDERANT qu'en raison des coûts de fonctionnement du centre culturel, il est souhaité l'application d'un tarif horaire après minuit majoré
 CONSIDERANT qu'au regard du nombre croissant de demandes de location de salles, il est souhaité l'intégration de la salle sis rue du 14 juillet dans les possibilités offertes aux particuliers et aux associations ou professionnels
 CONSIDERANT qu'il convient d'en fixer la tarification
 CONSIDERANT que les tarifs de la régie technique restent inchangés mais que par confort de gestion il convient de les rappeler dans le présent acte
 CONSIDERANT l'avis favorable de la Commission Culturelle qui s'est tenue le 17 janvier 2017

Le Conseil Municipal, entendu le rapporteur, sur proposition du Maire,
Après en avoir délibéré, A LA MAJORITE (3 CONTRE – MM. BANDINI, GOY et Mme PAMART)
- ADOPTE la tarification des locations de salles à compter du 1^{er} mars 2017, comme suit :

**➤ NOUVEAUX TARIFS - SALLES DU CENTRE CULTUREL MAISON DANS LA VALLEE –
 tarif horaire journée et au-delà de minuit**

	AVONNAIS Tarif horaire			AVONNAIS Tarif horaire après minuit		
	HT	TVA 20%	TTC	HT	TVA 20%	TTC
Forum + Office	29,16 €	5,84 €	35,00 €	37,50 €	7,50 €	45,00 €
Cheminée + Office	12,50 €	2,50 €	15,00 €	16,66 €	3,34 €	20,00 €
Mezzanine + Office + étage	20,83 €	4,17 €	25,00 €	29,16 €	5,84 €	35,00 €
Hall Grande Salle	12,50 €	2,50 €	15,00 €	16,66 €	3,34 €	20,00 €
Sas Grande Salle	8,33 €	1,67 €	10,00 €	12,50 €	2,50 €	15,00 €
Gdc salle + Scène + Coulisses + Loges + Offices	66,66 €	13,34 €	80,00 €	83,33 €	16,67 €	100,00 €
Cafétéria	8,33 €	1,67 €	10,00 €	12,50 €	2,50 €	15,00 €

	EXTERIEURS Tarif horaire			EXTERIEURS Tarif horaire après minuit		
	HT	TVA 20%	TTC	HT	TVA 20%	TTC
Forum + Office	125,00 €	25,00 €	150,00 €	154,16 €	30,84 €	185,00 €
Cheminée + Office	50,00 €	10,00 €	60,00 €	62,50 €	12,50 €	75,00 €
Mezzanine + Office + étage	75,00 €	15,00 €	90,00 €	95,83 €	19,17 €	115,00 €
Hall Grande Salle	50,00 €	10,00 €	60,00 €	62,50 €	12,50 €	75,00 €
Sas Grande Salle	33,33 €	6,67 €	40,00 €	41,66 €	8,34 €	50,00 €
Gde salle + Scène + Couloirs + Loges + Offices	254,16 €	50,84 €	305,00 €	320,83 €	64,17 €	385,00 €
Cafétéria	33,33 €	6,67 €	40,00 €	41,66 €	8,34 €	50,00 €

➤ **NOUVEAUX TARIFS - SALLES EXTERIEURES – tarif horaire**

	AVONNAIS			EXTERIEURS		
	HT	TVA 20%	TTC	HT	TVA 20%	TTC
Centre Social Docteur Léon Bera	20,83 €	4,17 €	25,00 €	75,00 €	15,00 €	90,00 €
Salle Saint-Fiacre	12,50 €	2,50 €	15,00 €	50,00 €	10,00 €	60,00 €
Salle Polyvalente Butte Montceau	12,50 €	2,50 €	15,00 €			
Salle Polyvalente des Terrasses	12,50 €	2,50 €	15,00 €			
Salle en rez-de-jardin Pavillon de l'Erable	12,50 €	2,50 €	15,00 €	50,00 €	10,00 €	60,00 €
Salle Claude Bessy	12,50 €	2,50 €	15,00 €	50,00 €	10,00 €	60,00 €
Salle Préau Carnot	12,50 €	2,50 €	15,00 €			
Nouvelle salle des Terrasses	12,50 €	2,50 €	15,00 €	50,00 €	10,00 €	60,00 €
Salle ARA	12,50 €	2,50 €	15,00 €	50,00 €	10,00 €	60,00 €

- **RAPPELLE les tarifs de la régie technique inchangés**

PRESTATIONS	AVONNAIS			EXTERIEURS		
	HT	TVA 20%	TTC	HT	TVA 20%	TTC
IMPLANTATION (Son, lumière, effets...) + REGLAGE / BALANCE + FILAGE LUMIERE (avec ou sans comédiens)	215,26 €	43,05 €	258,31 €	919,38 €	183,88 €	1 103,26 €
PETIT MONTAGE (Conférence, Exposition...)	48,92 €	9,78 €	58,70 €	211,35 €	42,27 €	253,62 €
REPETITION(S) avec Régisseur	48,92 €	9,78 €	58,70 €	211,35 €	42,27 €	253,62 €
1 GENERALE avec Régisseur	41,08 €	8,22 €	49,30 €	179,64 €	35,93 €	215,57 €
1 ^{re} REPRESENTATION	34,24 €	6,85 €	41,09 €	147,94 €	29,59 €	177,53 €
REPRESENTATION(S) supplémentaire(s)	24,46 €	4,89 €	29,35 €	105,67 €	21,13 €	126,80 €
REALISATION BANDE SON – MUSIQUE (source CD)	19,57 €	3,91 €	23,48 €	73,96 €	14,79 €	88,75 €
CD supplémentaire ou copie	3,91 €	0,78 €	4,69 €	14,79 €	2,96 €	17,75 €

Cet acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Melun
dans les deux mois suivant son exécution

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits,
pour extrait certifié conforme, le Maire,
Marie-Charlotte NOUHAUD



(Handwritten signature of Marie-Charlotte Nouhaud)

Accusé de réception en préfecture
077-217700145-20170202-CM17-006-DE
Date de télétransmission : 06/02/2017
Date de réception préfecture : 06/02/2017

Pour le Maire, par délégation,
la DGS, Céline DELORME

(Handwritten signature of Céline Delorme)